

Communiqué de presse

# Les initiatives sur les primes et les coûts de la santé ainsi que la loi sur l'électricité décrochent pour l'heure des majorités

**À sept semaines des votations du 9 juin 2024, l'initiative pour l'allègement des primes est approuvée à 60 pour cent, le frein aux coûts recueille 54 pour cent de oui. Quant à la loi sur l'électricité (décret dit "manteau"), elle est approuvée à 65 pour cent.**

Zurich, le 24 avril 2024 - 20 Minuten et Tamedia ont réalisé sur leurs portails d'information la première vague de sondages en vue des votations fédérales du 9 juin 2024. 12'395 personnes de toute la Suisse ont participé en ligne les 17 et 18 avril. La marge d'erreur est de 1,5 point de pourcentage.

## **Large soutien à l'initiative pour l'allègement des primes**

L'initiative du Parti socialiste pour l'allègement des primes obtient 60 pour cent de oui (contre 36 pour cent de non). Elle est soutenue par les partisans du Centre, des Verts, du Parti socialiste et de l'UDC. La base du Parti libéral-radical ainsi que celle des Vert'libéraux s'y opposent. Il faut toutefois tenir compte du fait que les taux d'approbation des initiatives populaires baissent généralement au fil des campagnes de votation. Des différences dans les intentions de vote apparaissent selon le niveau de formation, les régions linguistiques et le revenu. Plus le niveau de formation est bas, plus le soutien est important. La part de oui chez les personnes ayant suivi la scolarité obligatoire est de 70 pour cent, alors que les diplômés d'une université ou d'une haute école spécialisée ne sont que 53 pour cent à la plébisciter. L'évaluation en fonction du revenu montre un schéma similaire : plus le revenu est élevé, plus le soutien est faible. En outre, l'approbation est plus forte en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (69 pour cent contre 57 pour cent), sans différence entre ville et campagne.

Pour les partisans, deux arguments sont convaincants : d'une part, l'initiative délivre les personnes à faible revenu de la contrainte d'une franchise élevée et du renoncement aux soins médicaux en raison de leur cherté ; d'autre part, l'initiative soulage les budgets de la classe moyenne inférieure. Les opposants au projet sont en priorité convaincus par un argument : les causes de l'augmentation des coûts de la santé ne seraient pas combattues par le texte.

## **Une majorité pour l'initiative sur le frein aux coûts**

Selon la première vague de sondages, 54 pour cent de l'électorat est favorable à l'initiative "frein aux coûts" du Centre, tandis que 38 pour cent y est opposé. Comme pour l'initiative sur l'allègement des primes, les pourcentages relativement importants dans les catégories "plutôt" laissent supposer que la formation de l'opinion est en cours. Les partisans du Centre, des Verts et de l'UDC se prononcent actuellement en faveur du projet (respectivement 68, 50 et 58 pour cent de oui). Les partisans du Parti libéral-radical (46 pour cent de oui), du Parti socialiste (47 pour cent de oui) et des Vert'libéraux (49 pour cent de oui) se prononcent plutôt en faveur du projet, mais aucun de ces trois partis ne dépasse les 50 pour cent de soutien. La différence entre les régions linguistiques est également marquée pour ce projet. La Suisse italophone, en particulier, soutient l'initiative. On y constate aussi que plus le niveau de formation et le revenu sont élevés, plus le soutien au projet s'érode.

Pour les partisans, deux arguments prédominent. Jusqu'à présent, les acteurs du système de santé n'étaient pas incités à faire des économies. L'initiative les y obligerait. Environ un tiers est d'avis que les primes ne peuvent être durablement réduites que si la croissance des coûts de la santé est endiguée. Pour les opposants à l'initiative, un argument prévaut : la nécessité de faire des économies entraînerait une réduction des prestations dans l'assurance de base avec à la clé une médecine à deux vitesses - seuls celles et ceux qui peuvent s'offrir une couverture en privé bénéficieraient de toutes les prestations sans délai d'attente.

## **Beaucoup d'indécis à l'initiative pour la liberté et l'intégrité physique**

Le troisième objet soumis au peuple est l'initiative pour la liberté et l'intégrité physique. À l'heure actuelle, 29 pour cent des votants se prononceraient en faveur de l'initiative, tandis que 51 pour cent s'y opposeraient. Il est important de souligner que le processus de formation des opinions est en phase initiale. Pour 20 pour cent des sondés, l'intention de vote n'est pas définitive. Le projet recueille le plus de suffrages parmi les partisans de l'UDC, mais dont la base ne soutient le projet qu'à hauteur de 44 pour cent (et 19 pour cent d'indécis).

Parmi les partisans, deux arguments prédominent actuellement : premièrement, chaque personne doit pouvoir décider elle-même si elle veut se faire vacciner ou faire vacciner ses enfants, et quel vaccin est inoculé; deuxièmement, l'intégrité physique et mentale est un droit fondamental qui ne doit en aucun cas être limité, contrairement à ce qui est possible aujourd'hui. Parmi les opposants, un argument prévaut : le droit fondamental à l'intégrité physique est déjà ancré dans la Constitution fédérale. Une vaccination sans le consentement des personnes concernées est déjà exclue aujourd'hui.

## **Une nette majorité pour la loi sur l'électricité (décret manteau)**

Le quatrième objet, le référendum sur loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, bénéficie d'un large soutien de 65 pour cent (28 pour cent de non) lors de la première vague. À l'exception des partisans de l'UDC (39 pour cent de oui), tous les partis se prononcent actuellement en faveur du projet.

Pour les partisans, un argument prévaut : le développement des énergies renouvelables indigènes renforce la sécurité d'approvisionnement et réduit la dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz étrangers. Les opposants estiment principalement que la protection de la nature et du paysage est sacrifiée en faveur de la production d'électricité, car le décret manteau permet de construire pratiquement partout, même au cœur de paysages protégés.

### **Médias participants**

Suisse alémanique : 20 Minuten, BZ Berner Zeitung, Der Bund, Tages-Anzeiger, Basler Zeitung, SonntagsZeitung et ZRZ Zürcher Regionalzeitungen;  
Suisse romande : 20 minutes, 24 heures, Tribune de Genève, lematin.ch et Le Matin Dimanche;  
Tessin : 20 minuti

### **Contacts**

Philip Kuhn, responsable communication Tamedia  
+41 76 224 97 09, [philip.kuhn@tamedia.ch](mailto:philip.kuhn@tamedia.ch)

Franziska Lurk, communication Tamedia  
[franziska.lurk@tx.group](mailto:franziska.lurk@tx.group)

### **À propos de 20 Minuten**

Lancé fin 1999, initialement pour un groupe cible jeune et urbain, le journal pendulaire 20 minutes touche aujourd'hui un large public en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin. Il est le titre média suisse bénéficiant du plus fort taux de pénétration. Dans huit éditions locales, imprimées cinq fois par semaine et disponibles 24h/24 en format numérique, 20 minutes informe et distrait en plusieurs langues par des contenus ayant trait à la politique, à l'économie, au sport et au divertissement. 20 minutes propose également des vidéos et des formats audio. Le groupe 20 Minuten fait partie de TX Group et rassemble 20 Minuten, 20 minutes, 20 minuti, GOAT Radio, lematin.ch, Encore et les participations à l'étranger (L'Essentiel au Luxembourg et Heute en Autriche).

[www.20minutes.ch](http://www.20minutes.ch)

## **À propos de Tamedia**

Tamedia est active dans le monde des médias depuis 1893. Entreprise de presse d'envergure nationale, Tamedia emploie 1400 personnes en Suisse alémanique et en Suisse romande et comprend un réseau rédactionnel de première importance. Les quotidiens et hebdomadaires, revues et plateformes d'information de Tamedia sont solidement ancrés sur le plan local tout en travaillant en réseau sur le plan international. Ils assurent la diffusion de l'information et offrent des repères ainsi que du divertissement. Tamedia compte parmi ses marques des médias réputés comme par exemple 24 heures, Basler Zeitung, Bilan, BZ Berner Zeitung, Das Magazin, Der Bund, Finanz und Wirtschaft, Le Matin Dimanche, Schweizer Familie, SonntagsZeitung, Tages-Anzeiger, Tribune de Genève et les journaux régionaux zurichoïses (ZRZ). Son portefeuille comprend également les trois plus grands centres d'impression de journaux de Suisse. Tamedia est une entreprise de TX Group. [www.tamedia.ch](http://www.tamedia.ch)